Décision 23-DCC-57 du 21 mars 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Le Chamois par le groupe Gifi

Posted on: 21 mars 2023 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Gifi
Dispositif(s)	Autorisation avec remèdes
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Le Chamois

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

 AMJD Consultants - MM. André Marie et Jean Dulac
 Email : amjd94000@protonmail.com

Lire

Le texte intégral
826.03 Ko

L'agrément de repreneurs
194.72 Ko

Les engagements
309.34 Ko

L'agrément de mandataire
213.04 Ko

Le communiqué de presse